

---

## CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE EXTRAORDINAIRE

**LE LUNDI 13 SEPTEMBRE 2021 – 19 HEURES**

---

### PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Beloeil, tenue le lundi 13 septembre 2021 à 19 h, par visioconférence, siégeant sous la présidence de la mairesse, madame Diane Lavoie, formant ainsi quorum.

Avis spécial de la présente séance extraordinaire a dûment été signifié le 10 septembre 2021, en conformité avec les prescriptions de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19).

Sont présents :

- Madame Diane Lavoie, mairesse
- Madame la conseillère Louise Allie, district 1
- Madame la conseillère Renée Trudel, district 2
- Madame la conseillère Odette Martin, district 3
- Monsieur le conseiller Luc Cossette, district 4
- Monsieur le conseiller Pierre Verret, district 6
- Monsieur le conseiller Réginald Gagnon, district 7
- Monsieur le conseiller Jean-Yves Labadie, district 8

Sont également présentes :

- Madame Martine Vallières, directrice générale
- Madame Marilyne Tremblay, greffière

Est absent :

- Monsieur le conseiller Guy Bédard, district 5

#### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

---

À 19 h;

Madame la mairesse ouvre la séance.

#### **2021-09-386**

#### **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

---

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Louise Allie;  
APPUYÉ par Monsieur le conseiller Jean-Yves Labadie;

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

---

**2021-09-387**

**3. RÈGLEMENT 1766-01-2021 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 1766-00-2019 RELATIF AUX DÉROGATIONS MINEURES – PROJET – ADOPTION**

---

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Jean-Yves Labadie;  
APPUYÉ par Madame la conseillère Renée Trudel;

D'adopter le projet de *Règlement 1766-01-2021 modifiant le Règlement 1766-00-2019 relatif aux dérogations mineures*.

Conformément à la Loi ainsi qu'aux arrêtés ministériels et décrets en vigueur émis dans le cadre de la pandémie du coronavirus (COVID-19), l'assemblée publique de consultation sur le projet de règlement 1680-09-2021 est remplacée par une procédure de consultation écrite d'une durée de 15 jours, laquelle sera préalablement annoncée par un avis public.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

**2021-09-388**

**4. RÈGLEMENT 1766-01-2021 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 1766-00-2019 RELATIF AUX DÉROGATIONS MINEURES – AVIS DE MOTION**

---

Monsieur le conseiller Jean-Yves Labadie donne un avis de motion qu'un règlement ayant pour objet de modifier certaines dispositions du *Règlement 1766-00-2019 relatif aux dérogations mineures* afin, entre autres, de rendre inadmissible les demandes de dérogations mineures réalisées notamment dans la rive et le littoral et pour toutes autres normes relatives à la protection de l'environnement, sera déposé pour adoption à une séance ultérieure.

**2021-09-389**

**5. RÈGLEMENT 1680-09-2021 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 1680-00-2012 SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE – PROJET – ADOPTION**

---

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Jean-Yves Labadie;  
APPUYÉ par Madame la conseillère Renée Trudel;

D'adopter le projet de *Règlement 1680-09-2021 modifiant le Règlement 1680-00-2012 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale*.

Conformément à la Loi ainsi qu'aux arrêtés ministériels et décrets en vigueur émis dans le cadre de la pandémie du coronavirus (COVID-19), l'assemblée publique de consultation sur le projet de règlement 1680-09-2021 est remplacée par une procédure de consultation écrite d'une durée de 15 jours, laquelle sera préalablement annoncée par un avis public.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

**2021-09-390**

**6. RÈGLEMENT 1680-09-2021 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 1680-00-2012 SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE – AVIS DE MOTION**

---

Monsieur le conseiller Jean-Yves Labadie donne un avis de motion qu'un règlement ayant pour objet de modifier le *Règlement 1680-00-2012 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale* afin d'encadrer les projets de remplacement suivant la démolition d'un bâtiment principal et d'abrogée certaines sections relatives aux matériaux de revêtements assujettis dans le cas où les proportions minimales requises par façade ne sont pas atteintes et relatives aux travaux de réfection de façade ou d'agrandissement d'un bâtiment principal, sera déposé pour adoption à une séance ultérieure.

---

**2021-09-391**

**7. MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION (MAMH) – FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ (FRR) – VOLET 4 – SOUTIEN À LA VITALISATION ET À LA COOPÉRATION INTERMUNICIPALE – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – DÉPÔT – AUTORISATION**

---

CONSIDÉRANT que la Ville de Beloeil a pris connaissance du Guide à l'intention des organismes concernant le volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

CONSIDÉRANT que la Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu (RISIVR), constituée des villes de Beloeil, Mont-Saint-Hilaire, Otterburn Park, Saint-Basile-le-Grand ainsi que des municipalités de McMasterville et de Saint-Mathieu-de-Beloeil désire présenter un projet de centre de formation dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Renée Trudel;  
APPUYÉ par Monsieur le conseiller Pierre Verret;

De s'engager à participer au projet du centre de formation et à assumer une partie des coûts;

D'autoriser le dépôt du projet dans le cadre de volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

De nommer la Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu (RISIVR) à titre d'organisme responsable du projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

**8. VARIA**

---

**9. PÉRIODE DE QUESTIONS**

---

Les membres du conseil répondent aux questions des citoyens, conformément à la loi.

**2021-09-392**

**10. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

---

À 19 h 04;

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Louise Allie;  
APPUYÉ par Monsieur le conseiller Jean-Yves Labadie;

Que la séance soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

Fait à Beloeil, ce 13 septembre 2021.